

AVIS SUR LE RAPPORT ANNUEL 2009 DE LA SOCIETE VALORLY

Usine d'incinération Lyon nord

Malgré la qualité du contrôle et de l'expertise du Grand Lyon, la commission constate que, les discussions avec le délégataire peinent à avancer sur plusieurs des points d'alerte soulevés en 2009. Sur ce dossier, la CCSPL attire l'attention des élus communautaires sur les difficultés récurrentes de collaboration avec le délégataire.

Parmi ces sujets récurrents, figure la difficulté de définir le pouvoir calorifique inférieur (PCI) avec le délégataire. La CCSPL constate que la méthodologie du calcul du PCI lancée en 2008 avance (calculs 2007 et 2008 effectués, calcul 2009 en cours). Mais elle regrette que le délégataire n'accepte pas l'application de la méthode d'évaluation soumise par les services du Grand Lyon.

La Commission note également que la renégociation du programme prévisionnel de Gros Entretien et Renouvellement est toujours en cours. Elle regrette qu'il ne soit pas encore validé alors que la situation avait déjà été pointée lors de l'avis rendu en 2009. Elle rappelle que le programme prévisionnel en vigueur fait porter l'essentiel des dépenses de GER en fin de contrat, alors que des travaux de gros entretien sont indispensables à court terme.

La CCSPL prend acte également du lancement des audits (technique, financier et juridique) intégrant la problématique des frais de maîtrise d'œuvre interne s'élevant à 16%. Elle demande que les résultats lui soient présentés le plus tôt possible en 2011.